

0830075F  
ACADEMIE DE NICE  
COLLEGE ALPHONSE KARR  
185 AVENUE VICTOR SERGENT  
83705 ST RAPHAEL CEDEX  
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 47

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/06/2020

Réuni le : 22/06/2020

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 4**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 5

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le projet de DBM n°4 jointe en annexe est adoptée à l'unanimité.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0